



06 29 30 41 96  
contact@af-actionformation.fr

www.af-actionformation.fr

# ACTION FORMATION

## Habilitation électrique BS-BE Manoeuvre



### ORGANISATION DE LA FORMATION

40%  
Pratique

60%  
Théorie

#### Prérequis

Pour suivre cette formation, une connaissance de base en électricité est recommandée

#### Public

Toutes personnes qui doivent effectuer des interventions simples d'ordre électrique de remplacement et de raccordement et des manoeuvres d'appareils électriques dans un environnement électriquement dangereux (agent de maintenance, etc.).

#### Durée

14 heures soit 2 jours de formation. Elle comprend au moins 4 heures de pratique conformément à l'annexe D de la norme

#### Effectif maximum

12 personnes maximum

#### Intervenant(s)

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondants au domaine de formation.

#### Méthodes et Moyens Pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, d'analyse et d'exercices pratiques. PC, vidéo projecteurs et ressources multimédia - EPI et EPC - VAT - local et armoire électrique Basse Tension ou platine pédagogique selon les sites.

#### Documents Pédagogiques

Un manuel de prévention du risque électrique est fourni au stagiaire. Il sert de recueil de prescription conformément aux Articles R4544-9 et 10 du code du Travail. Il sera remis contre reçu.

#### Suivi / Evaluation

Une évaluation pratique et théorique sera effectuée suivant les modalités énoncées dans la norme. Evaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité.

#### Attribution finale

Attestation individuelle de formation, Avis après formation du niveau de l'action BS, BE Manoeuvre et une carte verte d'habilitation vierge à remplir.

Les exercices pratiques évoluent suivant les spécificités des tâches et les niveaux d'habilitations



### OBJECTIFS

Préparation en vue d'un titre d'habilitation de type BS, BE Manoeuvre suivant la norme NF C18-510. Connaître les risques liés à l'électricité et ses dangers et réaliser en sécurité des interventions élémentaires simples comme du remplacement de matériel terminal à l'identique (prise de courant, interrupteur, éclairage, carte électronique) et de manoeuvrer un appareil électrique de type disjoncteur, sectionneur, etc.



### PROGRAMME DE FORMATION PARTIE PRATIQUE

- Rentrer dans un local électrique et déterminer le danger et évaluer les risques
- Savoir remplir un titre d'habilitation
- Savoir remplir une analyse des risques
- Choisir et utiliser les équipements de protections collectives et individuelles
- Connaître les gestes de bases devant un feu d'origine électrique
- Mettre en place un balisage, une nappe isolante ou toutes autres protections collectives
- Utiliser correctement les équipements de protections individuelles
- Remplacer une prise de courant, un interrupteur ou un éclairage en sécurité
- Effectuer une manoeuvre dans un environnement électriquement dangereux



### PARTIE THEORIQUE

- Les effets des courants sur le corps humain
- Les moyens préventifs de se protéger contre les différents contacts électriques
- Connaître et reconnaître les domaines de tension
- Savoir identifier les différentes zones d'environnements liées aux domaines de tension
- Connaître les différents titres d'habilitations
- Connaître les limites de chaque niveau d'habilitation, quelles sont les limites des interventions élémentaires et les manoeuvres ?
- Savoir mettre en oeuvre une analyse des risques liés au risque électrique
- Savoir utiliser et identifier les différents EPI ET EPC
- Savoir réagir dans le cas d'accident et d'incident d'origine électrique
- Comment effectuer des interventions élémentaires en sécurité en faisant une mise hors tension et une VAT ?
- Comment effectuer une manoeuvre basse tension ou haute tension en sécurité suivant les fiches de manoeuvres mises en place ?
- Ces différents thèmes seront abordés sur la partie théorique et mis en application grâce à plusieurs mises en situations pratiques

Formation conforme à la norme NF C 18-510 et aux recommandations de l'INRS